



☆ CE2 FOURNITURES 23-24 ☆

1 trousse contenant :	
4	Stylos effaçables avec gomme au bout : 1 bleu, 1 noir, 1 rouge, 1 vert.
1	Gomme
1	Taille-crayon avec réservoir
1	Paire de ciseaux
4	Surligneurs : 1 jaune, 1 rose et 2 autres couleurs au choix.
2	Feutres d'ardoise de couleurs différentes + 1 chiffon
1	Bâton de colle grand modèle
1 trousse de réserve contenant :	
	Plusieurs recharges pour les stylos à gomme
	Plusieurs feutres d'ardoise
6	Bâtons de colle grand modèle, renouvelables au cours de l'année
1 trousse contenant :	
1	Paquet de feutres à pointe moyenne neufs
1	Paquet de crayons de couleurs
Autres	
1	Ardoise blanche
1	Cahier brouillon 17 x 22 cm
1	Règle de 30 cm en plastique
1	Équerre
1	Compas
1	Paquet d'étiquettes marquées au nom de l'enfant
3	Boîtes de mouchoirs
1	Rouleau de plastique non autocollant pour couvrir les livres à la maison – A conserver à la maison.
1	Vieux tee-shirt (marqué aux nom et prénom de l'enfant) pour les arts visuels.
1	Chemise rouge en plastique, à élastiques, format 24 X 32 cm.
1	Vieux tee-shirt (marqué aux nom et prénom de l'enfant) pour les arts visuels.
Pour les nouveaux élèves	
1	Dictionnaire Maxi-débutants Larousse Niveau CE/CM – 7/10 ans – couverture blanche et rouge. Mercide plier et d'étiqueter (sur la tranche) le dictionnaire à la maison.

Toutes les fournitures devront être marquées aux nom et prénom de l'enfant.

Les cahiers et autres fournitures nécessaires vous seront refacturés à la rentrée.



☆ FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2023-2024 ☆

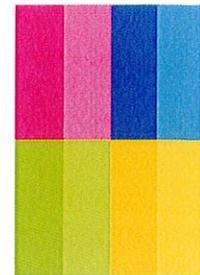
A ramener le jour de la rentrée. Merci de mentionner tout changement en rouge.

NOM PRENOM (élève)

DATE DE NAISSANCE

CLASSE

	PERE	MERE
NOM PRENOM
ADRESSE
☎ FIXE
☎ PORTABLE
@ MAIL
PROFESSION
☎ PROFESSIONNEL



☆ SORTIES DIVERSES 23-24 ☆

Nous, soussignés,,
responsables légaux de l'enfant, scolarisé(e) en
classe de, l'autorisons à participer aux sorties régulières organisées par l'école
(médiathèque, stades, salle Georges Bru, salle 7-77, Gym club ruthénois...).

☆ DROIT A L'IMAGE 23-24 ☆

Nous, soussignés,,
responsables légaux de l'enfant, scolarisé en classe
de, donnons notre autorisation à l'Ensemble scolaire Saint Joseph La Salle, pour
photographier et/ou filmer individuellement et/ou collectivement notre enfant en situation scolaire et
périscolaire pour toutes diffusions sur les supports suivants :

- **Revue ou plaquettes de l'établissement ou du réseau lasallien,**
- **Site Web, Pages Facebook et Instagram de l'établissement ou du réseau lasallien,**
- **Exposition liée à une manifestation au sein de l'établissement ou du réseau lasallien,**
- **Médias départementaux, régionaux, nationaux, internationaux (journaux, TV).**

De même, nous autorisons cette diffusion à titre gratuit. Nous renonçons à nous prévaloir d'un
quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'Ensemble scolaire Saint Joseph La Salle qui
trouverait son origine dans la captation et la diffusion réalisées dans le cadre précité. Pour toute
opposition à la prise photographique d'un élève, les parents adresseront un courrier au Chef
d'établissement pour l'année scolaire. Cette autorisation est valable pour l'ensemble de l'année scolaire, à
compter de la signature de celle-ci.

Fait à, le.....

Signatures des responsables légaux, précédées de la mention « Lu et approuvé » :



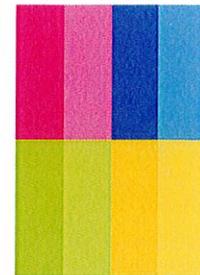
☆ SORTIE DE CLASSE 23-24 ☆

Nous, soussignés,,
responsables légaux de l'enfant, scolarisé(e) en
classe de, l'autorisons à quitter l'école avec les personnes suivantes :

- Nom & Prénom, Téléphone

Signatures des responsables légaux, précédées de la mention « Lu et approuvé » :

Pour toute autre personne que celles mentionnées ci-dessus, vous serez priés de bien vouloir nous en informer préalablement (courrier, message, appel), faute de quoi votre enfant ne pourra être récupéré par une tierce personne autre que les responsables légaux.



ACCUEIL DES ELEVES

Lundi 4 septembre 2023 – Jour de la rentrée

Les enseignantes accueilleront les enfants à partir de 8h15 et ce jusqu'à 9h15.

La garderie habituelle sera assurée dès 7h30.

TPS-PS : L'accueil se fera dans la classe par **Mme Valayé**.

MS-GS : L'accueil se fera dans la classe de **Mme Carles** (ancienne classe de CM au rez-de-chaussée).

CP-CE (1^{er} étage) / CM (2^{ème} étage) : L'accueil se fera sur la cour par **Mme Vialettes & Mme Lorand**. Les parents pourront aller déposer les affaires de leur enfant en classe, de manière autonome.

Merci de préparer pour les enseignantes de vos enfants, dès la rentrée scolaire, les documents demandés.

A partir du mardi 5 septembre 2023

HORAIRES DE CLASSE : 8h45-11h45 et 13h45-16h45

HORAIRES DE GARDERIE : 7h30 – 19h00

EQUIPE ENSEIGNANTE & EDUCATIVE

EQUIPE ENSEIGNANTE

- **Florence VALAYE**, enseignante de TPS-PS,
- **Aurélie CARLES**, enseignante de MS-GS,
- **Stéphanie VIALETES**, enseignante de CP-CE,
- **Françoise LORAND**, enseignante de CM.

EQUIPE EDUCATIVE

- **Nadine GLEYZE**, assistante maternelle dans la classe de Mme Valayé.
- **Flora CHAMPREDONDE**, assistante maternelle dans la classe de Mme Carles.
- **Julie BOUZAT**, appui pédagogique dans la classe de Mme Vialettes.
- **Marion OLIVIER**, personnel éducatif accompagnant les enfants sur le temps de la pause déjeuner, notamment.



MODE DE COMMUNICATION – ÉCOLE DIRECTE

L'interface ÉCOLE DIRECTE vous permettra de contacter les enseignantes, moi-même et de consulter les factures de scolarité. Nous répondrons à vos messages du lundi au vendredi.

Pour les nouvelles familles, les codes d'accès vous seront fournis dès la rentrée.

Les pochettes rouges/cahiers rouges resteront toujours un moyen de communication privilégié pour tous les documents papiers nécessitant notamment de remplir un coupon-réponse.



CALENDRIER JOURS FERIES ET VACANCES SCOLAIRES 2023-2024

Lundi 4 septembre 2023	Rentrée des classes
Vacances de Toussaint 2023	Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023
Vacances de Noël 2023	Du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024
Vacances d'hiver 2024	Du samedi 10 février au dimanche 25 février 2024
Pâques 2024	Dimanche 31 mars & Lundi 1 ^{er} avril 2024
Vacances de printemps 2024	Du samedi 6 avril au dimanche 21 avril 2024
Pont de l'Ascension 2024	Du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai 2024
Pentecôte 2024	Dimanche 19 mai & Lundi 20 mai 2024
Vacances d'été 2024	Samedi 6 juillet 2024

Les vacances démarrent les jours indiqués.

La reprise des cours se fait le lendemain des jours indiqués.

Calendrier établi le 4 juillet 2023, sous réserve de modifications du Ministère.

